Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 16 décembre 2021

LE MALAGA SARL/LE PIE KAFE SARL

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 16 décembre 2021 sous réserves d'incidents

SCP Stéphanie JEANJEAN
BOUDON, Henri PASSEBOIS
Olivier JEANJEAN
Notaires Associés
Carpentras

Suivant acte reçu par Maître Henri PASSEBOIS, Notaire Associé, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS (84200) 100 Avenue Wilson, le 1er décembre 2021, enregistré à SPFE AVIGNON 1er bureau le 13 décembre 2021 dossier 2021 00073630 réf 2021 N 002426, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **LE MALAGA**, Société à responsabilité limitée au capital de 150000 €, dont le siège est à CARPENTRAS (84200), 37 place Maurice Charretier, identifiée au SIREN sous le numéro 523157774 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.
A : La Société dénommée **LE PIE KAFE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00€ €, dont le siège est à SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON (84450), 37 impasse Les Grès, identifiée au SIREN sous le numéro 481897551 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.
Désignation du fonds : un fonds de commerce de Bar brasserie restaurant hôtel sis à CARPENTRAS (84200), 37, Place Maurice Charretier, lui appartenant, connu sous le nom commercial « LE MALAGA » pour lequel il est immatriculé a registre du commerce et des sociétés de AVIGNON sous le numéro 523157774 (étant ici précisé que la présente cession de fonds ne porte que sur les activités de bar, brasserie, restaurant et exclut expressément l'activité d'Hôtel)
Moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (155 000,00 EUR), s'appliquant – aux éléments incorporels pour CENT QUINZE MILLE EUROS (115 000,00 EUR), – au matériel pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 16 décembre 2021

QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 EUR). Marchandises : néant.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte ; l'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Henri PASSEBOIS, notaire à CARPENTRAS (84200) 100 avenue Wilson, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire
3952599

Publié le 16/12/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !